

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Reference: HRST/ED/8/1.09.15

Date: 10 September 2015

LE PROGRAMME DES COPRS DES JEUNES VOLONTAIRES DE L'UNION AFRICAINE (CJV-UA)

Quoi: APPEL A CANDIDATURES: Formation de la 6eme cohorte CJV-UA

Quand: 10 au 25 septembre, 2015

Où: envoyez votre demande à: youth@africa-union.org

Qui: Commission de l'Union africaine / Division de la jeunesse

Le Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (CJV-UA), établie en 2010, est un programme de développement continental de l'union africaine conçu pour promouvoir le volontariat parmi les jeunes professionnels dans tous les États membres de l'Union africaine. Le programme vise à approfondir l'état de jeunes en Afrique en tant qu'acteurs clés dans le développement des objectifs et des buts de l'Afrique, favorisant leur participation à l'élaboration de politiques ainsi que la conception et la mise en œuvre des interventions pertinentes vers la vision de l'UA : « l'Afrique que nous voulons ». Il rassemble les jeunes à partager les compétences, les connaissances, la créativité et l'apprentissage afin de créer un cadre plus intégré et prospère du continent entraînée par ses citoyens. Les possibilités de volontariat sont destinées à renforcer le professionnalisme et un sens de la responsabilité chez les participants, renforçant ainsi leur employabilité.

Jeunes professionnels africains sont recrutés pour servir pendant une période de 12 mois dans un États membres de l'UA autre que le leur. **L'appel à candidature du prochain cohorte des volontaires de l'UA est du 10 au 25 Septembre 2015 pour le déploiement en 2016.**

Critère d'admission:

- Les candidats doivent répondre aux critères suivants:

- 1) Citoyen d'Etat membres de l'UA ou de la diaspora africaine;
- 2) âgés entre 18 et 33 ans;
- 3) Avoir suivi une formation certifiée de niveau universitaire (vérifiable)
- 4) Etre disponible pour 12 mois de volontariat dans n'importe quel pays africain
- 5) Prêt à vivre et travailler dans un autre Etat membre de l'UA;
- 6) Maîtriser au moins une langue officielle de l'UA (arabe, anglais, français, portugais);
- 7) Avoir au moins une année d'expérience vérifiable en tant que volontaire et/ou d'expérience de travail régulier

Les domaines admissibles de qualification

Pour la formation du prochain cohorte des jeunes volontaire de l'UA, les domaines de la qualification et l'expérience suivantes sont nécessaires:

- Comptabilité
- Agriculture
- Communication
- Informatique
- Études sur les conflits
- Diverse filières en sciences naturelle
- Economie
- Education
- Gestion de l'environnement
- Etude sur le genre
- Gestion des ressources humaines
- Droits de l'homme
- Droit international
- Relations internationales
- Journalisme
- Droit
- Science Politique
- Science de l'espace
- Statistiques
- Traduction/Interprétation

Processus de demande:

Les candidats sont invités à soumettre les documents suivants :

1. Remplir le formulaire de demande (Download: www.africa-youth.org/auyvc)
2. Copie scannée du certificat de diplôme universitaire
3. Lettre de recommandation du volontariat / expérience de travail
4. Copie scannée de la page d'identité de votre passeport
5. Curriculum Vitae

Les documents énumérés doivent parvenir avant le 25 Septembre 2015: youth@africa-union.org

*** Les demandes en retard et les demandes qui ne contiennent pas tous les documents requis ne seront pas considérées**

*** Ceux qui avaient postulé avant sont priés de présenter une nouvelle demande**

Processus de recrutement:

- 1) Le 30 Septembre: Pré-sélection
- 2) Le 15 Octobre: Les candidats retenus seront avisés
- 3) Du 7 au 21 Novembre: Les candidats retenus recevront une formation pré-déploiement;
- 4) 2016: Les candidats retenus seront déployés aux organisations concernées.

Droits des volontaires:

Pour les candidats retenus, la Commission de l'Union africaine va couvrir la totalité des coûts de leur formation pré-déploiement, à un lieu qui sera communiqué.

Pour le déploiement, les jeunes volontaires de l'Union africaine reçoivent les éléments suivants:

- 1) Billet d'avion aller-retour en classe économie de la ville natale à la place de déploiement
- 2) Une allocation mensuelle modeste
- 3) une couverture d'assurance santé
- 4) une indemnité de séparation à la fin de douze mois de service

Plus d'information:

Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter Dr Beatrice Njenga (Chef de la Division jeunesse); M. Daniel Adugna (gestionnaire du programme CJV-UA)

youth@africa-union.org

www.africa-youth.org/auyvc

www.facebook.org/auyvc

